

Le renouvellement de l'inscription se fait à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2019.



## CONDITIONS D'ADHESION

Le **FICHER D'INSCRIPTION** est à retourner **COMPLET** avec les pièces suivantes :

- ✓ Le **Bulletin d'adhésion** complété, signé, accompagné d'une photo récente, **certificat médical signé**,
- ✓ La copie de **carte de mutuelle**,
- ✓ La demande de **licence FFK pour les karatekas**,
- ✓ Le paiement des **frais d'inscription et de la cotisation annuelle**.  
**Karatekas .....Attention !!!**
  - Prévoir 2 règlements différents : 1 pour l'association (frais d'inscription) & 1 pour les cours (cotisation),
  - **Un paiement par dossier !** → Autant de paiements différents que de dossiers différents ! MERCI !
  - Les **frais d'inscription** sont réglés par chèque(s) et/ou espèces. **Seule, la cotisation** peut être payée en partie, ou en totalité, au moyen de titres de paiement (ANCV-COUPONS SPORTS),
  - A partir de 3 membres d'une même famille, **le paiement étalé est personnalisable**. Contactez le bureau.

**LA TARIFICATION** est réalisée au prorata de la saison sportive. La cotisation annuelle couvre toute la saison sportive. Elle inclut **pour l'activité Karaté** : un stage club, deux regroupements régionaux, l'engagement coupe JKA CO pour les jeunes.

☞ **ENFANTS / JUNIORS** : Le montant de la cotisation, donne droit à 1 ou 2 cours par semaine. Certains enfants choisissent de faire 1 ou 2 cours selon leurs disponibilités. Selon l'emploi du temps de la famille, l'enfant peut s'entraîner 2 fois durant une semaine et une seule la semaine suivante. La motivation et les progrès sont toutefois liés à une assiduité à raison de 2 cours / semaine. **Attention, pas de cours le samedi des vacances scolaires. Pas de cours durant les vacances scolaires.**

☞ **Pour Tous, KARATE & X.TRAINING - ADOS/ADULTES** : Le montant de la cotisation, donne accès à tous les cours et séances de la semaine. Certains pratiquants choisissent de faire 1 ou 2 cours selon leurs disponibilités. La motivation et les progrès des adultes sont liés à une assiduité à raison de 2 cours / semaine, au minimum. **Attention pendant les vacances scolaires, une activité est maintenue avec un aménagement des horaires noté à l'agenda.**

**LA PERIODE D'ESSAI** concerne uniquement les nouveaux inscrits. Elle est ouverte **jusqu'au vendredi 11 Octobre 2019**. Cette période est facturée 60 € et le bulletin d'adhésion doit OBLIGATOIREMENT être renseigné et retourné au club. En cas d'inscription suivie, le solde de la tarification sera remis **AVANT le 11 Octobre 2019**. **La facturation liée à l'essai sera déduite de la cotisation annuelle.**



## HORAIRES

### KARATE ADOS/ADULTES

Dès 13 ans

<b>Lundi</b> <i>(bases &amp; fondamentaux)</i>	<b>18h30/19h30</b>
<b>Mercredi</b> <i>(cours marrons noires)</i>	<b>19h30/20h45</b>
<b>Jeudi</b> <i>(Cours tous grades)</i>	<b>19h30/20h30</b>
<b>Vendredi</b> <i>(kata de base)</i>	<b>18h30/19h30</b>
<b>Samedi</b> <i>(kohon kumite)</i>	<b>18h30/19h45</b>
<b>Dimanche</b> <i>(kohon kata &amp; karate santé)</i>	<b>9H15/10h15</b>

### X.TRAINING

<b>Lundi</b>	<b>Circuit Xtrm</b>	<b>19h35</b>
<b>Mercredi</b>	<b>UBOUND</b>	<b>18h30</b>
<b>Jeudi</b>	<b>Circuit A.C.P</b>	<b>18h30</b>
<b>Vendredi</b>	<b>UBOUND</b>	<b>19h35</b>
<b>Dimanche</b>	<b>Circuit Xtrm</b>	<b>10h30</b>

### Ecole de karaté

5-6 ans

**Mercredi**

**16h15/17h05**

### Ecole de karaté

7-12 ans

**MERCREDIS &  
SAMEDIS**

**17h15/18h15**

## PRECISIONS PARTICULIERES & CESSION DE DROITS D'IMAGE

L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur et donne autorisation de l'utilisation de l'image de l'adhérent (vidéogrammes, dessins, photographies, ...) ou de celle de l'enfant mineur concerné par l'inscription dans le cadre des cours, entraînements, stages ou compétitions de l'association, programmés à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux du club. Cette autorisation est faite à titre gracieux.

## AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

L'inscription signée par les responsables légaux de l'enfant mineur valide la déclaration exacte des renseignements portés sur le bulletin d'adhésion. Elle vaut pour **autorisation parentale** de l'enfant à participer aux cours et séances dispensés par JKA C.O (club, regroupements, stages, compétitions). Elle autorise JKA C.O, à prendre sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident, toutes mesures d'hospitalisation à caractère d'urgence, tant médicales que chirurgicales. Elle autorise le bénéficiaire de cette demande à prendre une licence au sein de ce club, ainsi que la création d'un espace de données personnelles.

## SECURITE POUR LES MINEURS - DEGAGEMENT DE RESPONSABILITE

L'inscription signée par les responsables légaux dégage l'association JKA Côte d'Opale de toute responsabilité envers de l'enfant en dehors de ses horaires de cours. Les responsables légaux sont informés que le mineur n'est sous la responsabilité du Club qu'à **partir du moment où il est confié au professeur dans le club et uniquement pour la durée du cours**. Les responsables légaux doivent s'assurer de la présence du professeur dans l'enceinte du club ».

## ENTRAÎNEMENTS SPECIFIQUES

Cours spécial ceintures noires – Tous les premiers lundis du mois à 19h15 au Dojo de Stella

Cours féminin – Tous les premiers jeudis du mois à 19h35 au Dojo de Boulogne


## JE M'INSCRIS ! Saison 2019/2020

ACTIVITE	SECTION		INSCRIPTION ADHESION LICENCE	COTISATION ANNUELLE
<b>KARATE ENFANTS</b>	5/6 ans	(2013-2014)	<b>83 €</b>	<b>115 €</b> <i>Payable en 2 chèques étalés 65€/50€</i>
<b>KARATE ENFANTS</b>	7/12 ans	(2007-2012)	<b>83 €</b>	<b>1<sup>er</sup> ENFANT</b> <b>235 €</b> <i>Payable en 5 chèques étalés</i> <b>2<sup>ème</sup> ENFANT</b> <b>205 €</b> <b>3<sup>ème</sup> ENFANT</b> <b>180 €</b>
<b>KARATE</b>	Ados et adultes	(2006 et avant)	<b>83 €</b>	<b>1<sup>er</sup> ADULTE</b> <b>310 €</b> <i>Payable en 5 chèques étalés de 62€</i> <b>2<sup>ème</sup> adulte et/ou étudiant -23 ans</b> <b>270 €</b> <i>Payable en 5 chèques étalés de 54 €</i>
<b>KARATE Adultes &amp;</b>	(FULL ACCESS)	(2006 et avant)	<b>83 €</b>	<b>420 €</b> <i>*Payable en 5 chèques étalés de 84 €</i> <i>Réduction de 15 % sur le deuxième abonnement 357 €</i>

→ Règlement des frais d'inscription (83 €) - Chèque à l'ordre de « **JKA CO – section Boulogne** ».

→ Règlement de la cotisation - Chèque (s) à l'ordre de **JKA CO**.

→ *A partir de 3 membres d'une même famille, le paiement étalé est personnalisable. Contactez le bureau.*

	U. BOUND / <b>CARDIO HIIT</b> /RENFORCEMENT MUSCULAIRE / CIRCUITS .TRAINING	<b>39 €</b>	<b>310 €* L'abonnement annuel donne accès à tous les cours du 1/9 au 31/8</b> Chèque (s) à l'ordre de <b>JKA CO</b> <i>*Payable en 3 chèques étalés 149€/100€/100€</i> <i>*Payable en 5 chèques étalés 101€/62€/62€/62€/62€</i>
			<b>130 € * (carte de 15 séances)</b> <b>Accès ponctuel à la séance. Toute carte non renouvelée avant le 31 août est périmée.</b> <i>*Payable en 2 chèques étalés 65€/65€</i>